

et de romain, hideusement recouvert de protestantisme royal à la mode d'Angleterre. Il est vraiment honteux que ce soit avec de telles doctrines qu'on ait achevé la destruction du grand œuvre politique et social du catholicisme. C'est pitié de voir ce vieux lion mourir ainsi de cette suprême injure.

Étrange aberration ! que l'on ait accusé le catholicisme d'avoir, par le génie, soumis à une loi commune un empire plus grand que l'empire romain, et, sur une idée, d'avoir organisé l'Europe entière et fondé la chrétienté.

Bizarre événement ! que de cette gloire on lui ait fait un crime ; et qu'une telle accusation ait eu quelque puissance et quelque crédit près d'hommes intelligents et sérieux.

Ah ! ce fut là sa force et ce sera son éternel honneur que d'avoir audacieusement posé cette grande formule au destin de l'humanité. UNE FOI, UNE LOI, UN DROIT. Cette formule, que Rome en s'adorant proclamait à son profit et propageait par l'épée, le catholicisme, en adorant l'Infini, la proclamait au profit des hommes et la propageait avec la parole. Elle est acquise à l'esprit humain et ne disparaîtra plus du monde ; toute doctrine sociale qui la méconnaît ne saurait exister. Désormais il n'est plus de solution en dehors de cette idée d'universalité. Tel est le criterium auquel se mesure tout d'abord un principe. S'il n'est pas universel il n'est pas, et ne saurait aspirer à remplacer la grande idée qui descend au tombeau. Quiconque veut enfermer la révolution dans l'étroite limite d'un peuple, ignore la marche de l'humanité ; et si le principe révolutionnaire

de l'autorité de la conscience n'était pas catholique en ce sens, la révolution ne serait qu'un recul dans le mouvement, et n'aurait pas de raison d'être. Mais ce grand principe moderne jouit de ce caractère à un si haut degré, qu'il paraît en cet ordre réaliser l'absolu.

Il proclame, en effet, pour tous, sans acception de lieux, de temps ou de circonstances, UNE FOI, la *solidarité* ; UNE LOI, la *conscience* ; UN DROIT, la *liberté*. Et, chose bien digne de remarque, cette unité que Rome païenne cherchait par la guerre, et Rome chrétienne par la propagande, il n'a pas besoin de la créer, il la dévoile, il la constate : elle est. La loi n'est plus à enseigner ou à imposer ; elle est écrite dans le cœur de chacun, et chacun l'aime. La catholicité n'est plus à poursuivre et n'est plus à fonder : elle existe, elle est trouvée.

## VII.

Nous pouvons ici montrer toute l'immensité, toute l'harmonie du grand mouvement qui s'accomplit de nos jours. En même temps que dans les sciences morales l'unité se constituait ainsi ; les sciences physiques obtenaient un semblable résultat. Toutes marchaient vers une synthèse commune ; les entités impondérables et les hypothèses, disparaissant tour à tour, se fondaient dans un majestueux ensemble, et ce n'est point énoncer une affirmation téméraire que d'annoncer dès aujourd'hui l'unité de toutes les lois physiques.

Ces deux termes : l'humanité, la nature, nous apparaissent ainsi dès à présent comme deux unités distinctes, régies chacune par une loi, spéciale mais



unique : la loi physique et la loi morale. Or, dès le début de la vie sur le globe, la tradition nous montre les hommes ennemis et séparés, en lutte contre eux-mêmes et contre la nature, qui ne leur apparaît encore que sous l'aspect d'un chaos monstrueux de forces contradictoires. Une implacable malédiction plane sur la création tout entière ; par elle l'amour et la vie, l'homme et la nature semblent divisés pour toujours ; et l'anathème sur le bonheur et la science, l'épouse et le travailleur, en est la sombre traduction.

Un des plus anciens livres que nous possédions a conservé l'histoire de ces temps primitifs. Ce livre enferme tout : et le bonheur premier, l'ignorance et le repos, et la lutte sanglante, et l'humanité divisée ; les fils de Caïn et les enfants de Seth ; ceux-ci paisibles et pasteurs ; ceux-là guerriers et industriels, les premiers qui déchirèrent les flancs de l'homme et les flancs de la terre ; et la malédiction sur la fécondité du travail et de l'amour ; le crime de la science et de l'orgueil, la connaissance du bien et du mal. Mais il est nécessaire de contrôler la Genèse par l'étude de la situation actuelle de la race humaine, et par la logique, cette lumière de tous les temps et de tous les lieux. Alors l'esprit reste frappé d'un phénomène étrange : cette histoire des premiers jours apparaît dans la Bible comme en un miroir où les objets sont renversés.

De l'accroissement de population et de l'appropriation par le travail naquirent la misère et la guerre, et de ces maux naquirent les efforts rédempteurs qui devaient, par les sciences physiques, reconnaître l'unité de la nature, par les sciences morales reconstituer

l'unité humaine, et résoudre enfin l'antinomie primitive, après en avoir ainsi déterminé les éléments.

Eh bien ! c'est de cette recherche de la science que la Bible fait le crime originel, et la cause même de la lutte et de la douleur ; et ce sont les causes premières de cette recherche dont elle en fait les conséquences. De là une double malédiction sur l'amour et le travail.

Ainsi se reconnaît dans la Bible l'œuvre de l'esprit dominateur de la théocratie, qui se réserve à lui seul la science et se prépare à jeter l'anathème sur quiconque oserait discuter ses affirmations et renouveler le crime originel.

Là se reconnaît encore cette tendance aveugle du vulgaire, cette facilité déplorable avec laquelle il confond incessamment les effets avec les causes. Telle est la funeste origine des tyrannies et des troubles, et dans nos sociétés les plus avancées, tel est encore l'aveuglement de la plupart des hommes.

Nous qui résolus à vaincre le mal en cherchons l'origine et marchons à travers tant de ruines vers un monde meilleur, si nous parlons ignorance, on répond misère ; si nous parlons misère, on répond ivrognerie, vices, paresse. Toujours nous rencontrons ainsi l'effet à la place de la cause, toujours la volonté de combattre les symptômes en éternisant la maladie ; et si, remontant aux causes premières du mal, nous voulons l'extirper dans sa racine, tous de s'écrier et de s'unir contre cette tentative criminelle, chercher le bonheur et la fraternité.

Jamais cette horreur du bien-être et de la concorde,



cette haine du plaisir et de l'amour, jamais cette malédiction sur l'humanité ne furent plus logiques et plus absolues ; jamais l'image d'un Dieu de vengeance n'apparut plus cruelle que dans la Bible. L'humanité est maudite dans la solidarité par le péché originel, maudite dans la femme et dans le temps où se reproduit l'espèce : « Tu enfanteras dans la douleur. » Maudite dans le travailleur et dans l'espace où s'accomplit son œuvre : « Tu gagneras ta vie à la sueur de ton visage ; » c'est le génie de l'anathème. Eh bien ! livre menteur, livre méchant, sois maudit à ton tour ! Ton peuple, couvert du sang du dernier émancipateur, depuis deux mille ans, sous la haine et le mépris des nations porte le poids de ton crime ; tu maudis l'humanité ; l'humanité maudit tes fils ! Qu'ils rentrent aujourd'hui dans son sein ! Qu'ils t'oublient ! ton œuvre est accomplie.

Comme les fleurs sous la neige, sous ta loi cruelle a germé la vie ; la vie te renie, vieux livre ! retourne au néant. Disciple de Calvin et nourri de ton esprit, un corrupteur austère a gouverné la France. Cet homme a dit : « Le travail est un frein. » Quelques jours à peine étaient écoulés, et le trône qu'il voulait défendre a glissé dans l'abîme ; le silence règne encore dans l'enceinte où sa bouche a prononcé cette parole impie. Frères et sœurs courbés sous l'antique anathème, votre joug est brisé, relevez-vous et gouvernez la terre ! Humanité, reine ! l'amour est tout ton être, la science est ta loi, le travail est ton sceptre et l'art est ta couronne !

## VIII.

Avant que la loi de l'ordre et de la liberté fût constatée par la science dans l'univers et constituée dans l'humanité par l'amour, il n'y avait place que pour les enfants de l'ignorance et de la haine : le désordre, la misère et la douleur ; et dès le premier jour commence une lutte éloquentement nommée : la guerre à la parcimonie de la nature.

Cette lutte étant un fait universel, l'action et la réaction du globe et de la race humaine, elle ne pouvait se résoudre et prendre un caractère harmonique qu'entre ces divers éléments.

Combien faudrait-il de siècles avant que ces unités fussent comprises ? Combien, avant que la pensée pût saisir, comme une réalité, ces deux mots : l'humanité, la terre ; et, de ces termes enfin connus, s'élever par une synthèse plus haute à l'unité, retrouver par la science et l'amour en un nouvel Eden le bonheur et l'harmonie perdus ?

Il fallait, avant tout, unir les hommes, connaître la nature. Sur une double ligne se déroule ainsi devant nous la marche des peuples à la recherche de la science et de la fraternité. Nous les voyons de sociétés en sociétés, de systèmes en systèmes, de révolutions en révolutions, se rapprochant toujours de la connaissance et de la réalisation de ces termes opposés, arriver enfin à constater leur double unité, puis, réclamant la solution de l'antagonisme primitif, poser enfin de nos jours, sur le terrain même de la guerre, les bases d'une science et d'une société nouvelles. Ils ne demandent plus



désormais les lois de l'unité morale ou de l'unité physique, mais bien la loi d'union de la race humaine et de son globe, la constitution de la souveraineté de l'humanité sur la terre : *la loi du travail*.

Ainsi tout d'abord les hommes se trouvèrent en face d'une antinomie : l'amour et la vie ; aimer, embellir. Le problème était d'une part de réaliser l'unité humaine par la fraternité, de l'autre de connaître les lois de la nature. En créant la morale, les hommes à la recherche de la fraternité, avec elle ont trouvé la liberté ; en créant la physique, à la recherche de la nécessité, avec elle ils ont trouvé l'unité ; maintenant qu'ils s'élancent à la recherche de l'universelle harmonie, par surcroît, que leur sera-t-il donné ?

### IX.

Ici les conséquences se pressent en foule, nous ne saurions nous laisser entraîner à les développer ; mais il nous sera permis de déduire en quelques mots, de ce qui précède, la nature des relations et des limites actuelles de la souveraineté, du pouvoir et de l'autorité.

Les lois physiques étant connues ou en voie de l'être, toute décision nouvelle à ce sujet ne serait désormais qu'une absurde et ridicule tyrannie : dans cet ordre, on ne commande plus, on démontre. La détermination de ces lois échappe donc à la souveraineté, elles la dominent. Cela est tellement évident aujourd'hui, tellement accepté, qu'il semble oiseux de le dire, et que l'on ne conçoit plus chez le souverain la prétention de légiférer la science. Le procès de Galilée nous paraît à tous la plus étrange et la plus condamnable iniquité.

Mais ce que l'on comprend moins en général, c'est que, dans l'ordre spirituel, la science étant également fixée, et la loi morale étant constatée par la proclamation de la liberté de conscience, il se passe dans cet ordre un fait analogue, et qu'il est tout aussi absurde, inique et ridicule de légiférer souverainement la morale, alors qu'on en proclame la liberté. C'est là une contradiction très-grave. Si l'on ne revient à des idées plus saines, elle produira des chocs désastreux et de véritables impossibilités sociales. Il faut choisir absolument entre la législation humaine et l'obéissance d'une part, et la législation naturelle et la liberté d'autre part ; car, ou ces deux législations sont semblables, et alors il en est une inutile ; ou bien elles sont contraires, se combattent et s'entre-détruisent ; alors il ne saurait être convenable d'entretenir ces combats et ces déchirements.

La loi naturelle, morale et physique, voilà donc la croyance commune, l'autorité qui limite la souveraineté.

Je ne m'arrêterai pas à montrer comment cette autorité qui crée le souverain en même temps qu'elle le limite et lui donne ainsi sa légitimité, n'est compatible qu'avec la souveraineté du peuple, c'est-à-dire de la conscience et de la raison de tous sans exception.

Mais si cette souveraineté ne peut légitimement réagir contre l'autorité qui l'investit ; si elle ne peut faire ni lois morales ni lois physiques, que fera-t-elle ?

Elle maintient autant qu'il est en elle la liberté parmi les hommes, l'ordre dans la nature ; c'est-à-dire qu'obéissant aux lois naturelles, elle en favorise et en règle l'action pour le bonheur et la liberté de tous.



D'autre part, ignorant encore la loi unique qui lie l'homme à la nature, l'esprit à la matière, le souverain étudie l'action réciproque de ces termes opposés, recherche l'ordre et la vérité dans les relations qui les unissent, fait à ce sujet des suppositions (des hypothèses) destinées à servir de lois en attendant que les lois vraies soient connues. Il charge les pouvoirs de préparer ces lois provisoires et d'en assurer l'exécution ; comme souverain, il accorde ou refuse sa sanction à ces lois.

## X.

Les sciences morales se résolvant toutes aujourd'hui dans l'idée unique de liberté, la direction morale échappe à la souveraineté. Les sciences physiques se résolvant toutes également dans une idée de nécessité, toute tentative de direction physique échappe de même à la souveraineté.

La mission du souverain s'élève ainsi jusqu'à la recherche du plus haut problème qui se soit posé devant l'esprit humain : celui de la conciliation de la liberté morale et de la nécessité physique. Il s'agit de trouver les conditions les plus favorables au développement du bonheur et de la vie, et cela sans résister aux lois de la nature, ce qui serait tuer la vie ; sans porter atteinte à la liberté humaine, ce qui serait tuer le bonheur. Ces conditions favorables peuvent être exprimées par des institutions plus ou moins hypothétiques, et dont la création peut être l'œuvre de l'action souveraine. Cette action se propose ainsi pour but ultérieur d'arriver à la connaissance de l'ordre universel et de la loi de vérité

qui lie dans l'univers la matière à l'esprit, et de faire entrer le monde physique dans la société humaine par l'étude de leurs relations et de leurs rapports, et l'achèvement d'une science, d'une religion et d'une philosophie.

Or, l'ensemble de toutes les relations et de tous les rapports par lesquels l'homme modifie la nature et la nature modifie l'homme, se divise en deux grandes catégories ; l'une est insaisissable et libre, du moins en apparence ; elle comprend l'art et l'action esthétique de l'univers ; l'autre renferme tous les faits de production et de consommation ; celle-ci seule peut être soumise à l'action du souverain. Le but de cette action ne peut être que de favoriser ces relations et de les ordonner.

La mission du pouvoir est donc d'activer la production, le circulation et la consommation, et de les régulariser ; et tout d'abord d'assurer à tous, dans les limites du possible, des moyens de travail, une consommation suffisante, et de diriger la circulation.

C'est là ce que le peuple appelle *l'organisation du travail*. Organiser le travail, tel est désormais la mission du pouvoir.

Quant à l'ensemble de vérités, à l'autorité qui limite et qui crée la souveraineté de tous, c'est ce que le peuple appelle la *République*. C'est la garantie de tous et de chacun contre la tyrannie du grand nombre ou de la force.

Je ne sais que trop que ces conditions abstraites et absolues sont immédiatement irréalisables ; elles n'en sont pas moins désormais les conditions nécessaires :

De la seule autorité possible,



De la seule souveraineté légitime,  
Du seul pouvoir acceptable et utile.

Tel est le but inévitable auquel tend la révolution ; le progrès régulier n'est que dans la direction qui y conduit, le repos et l'ordre sont absolument impossibles à rencontrer dans une autre voie.

## CHAPITRE IV.

### LA SOUVERAINETÉ.

#### I.

J'attache une telle importance à la fixation des caractères du pouvoir, de la souveraineté, de l'autorité ; je suis tellement convaincu des dangers que présente la confusion qui s'introduit entre ces idées si distinctes, que ce que je viens de dire à ce sujet ne saurait me satisfaire.

Je me vois forcé de réclamer quelque attention, je ne voudrais pas dans cette étude me laisser entraîner à des formes trop philosophiques auxquelles la plupart des lecteurs ne sont point habitués. Ce m'est une grande difficulté de rester parfaitement clair en m'imposant une telle condition.

Ces considérations sortent en effet du champ des discussions habituelles, et l'on n'est point dans l'usage de leur attribuer une valeur politique. C'est une grande erreur. Ce sont d'ailleurs les questions les plus hautes